

27 janvier 2026

Un nouveau contrat pour la distribution publique de gaz naturel en Haute-Savoie

Dans un contexte de transition énergétique, la place du gaz évolue : baisse progressive des consommations, décarbonation des sources d'approvisionnement, et nécessité de maintenir un service public durable. Pour accompagner ces trajectoires sur le long terme, le Syane (autorité organisatrice de la distribution publique de gaz) et GRDF (concessionnaire) concluent un nouveau contrat de concession sur 30 ans.



« Ce contrat unique renforce notre capacité à piloter, contrôler et anticiper l'évolution du service public de distribution de gaz. Il nous donne une maille d'action cohérente avec les enjeux à venir : sobriété, adaptation des usages, décarbonation et soutenabilité économique du réseau. »

Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane



« Le réseau gazier, propriété des collectivités est un formidable patrimoine industriel à la disposition de tous les acteurs locaux, qui contribue à décarboner les territoires grâce à une énergie qui sera totalement renouvelable d'ici 2050. »

Guilhem ARMANET, Directeur Régional GRDF Sud Est

Un contrat unique pour consolider l'action du Syane au service des communes

Le Syane est aujourd'hui l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz naturel sur le territoire de 60 communes, soit plus de la moitié des communes desservies en gaz du département. Jusqu'ici, ce service public reposait sur 46 contrats communaux.

Le nouveau contrat permet de regrouper progressivement ces contrats au sein d'une concession unique, afin de gagner en cohérence territoriale, efficacité de pilotage et lisibilité, tout en facilitant l'intégration d'autres communes si la compétence s'élargit.

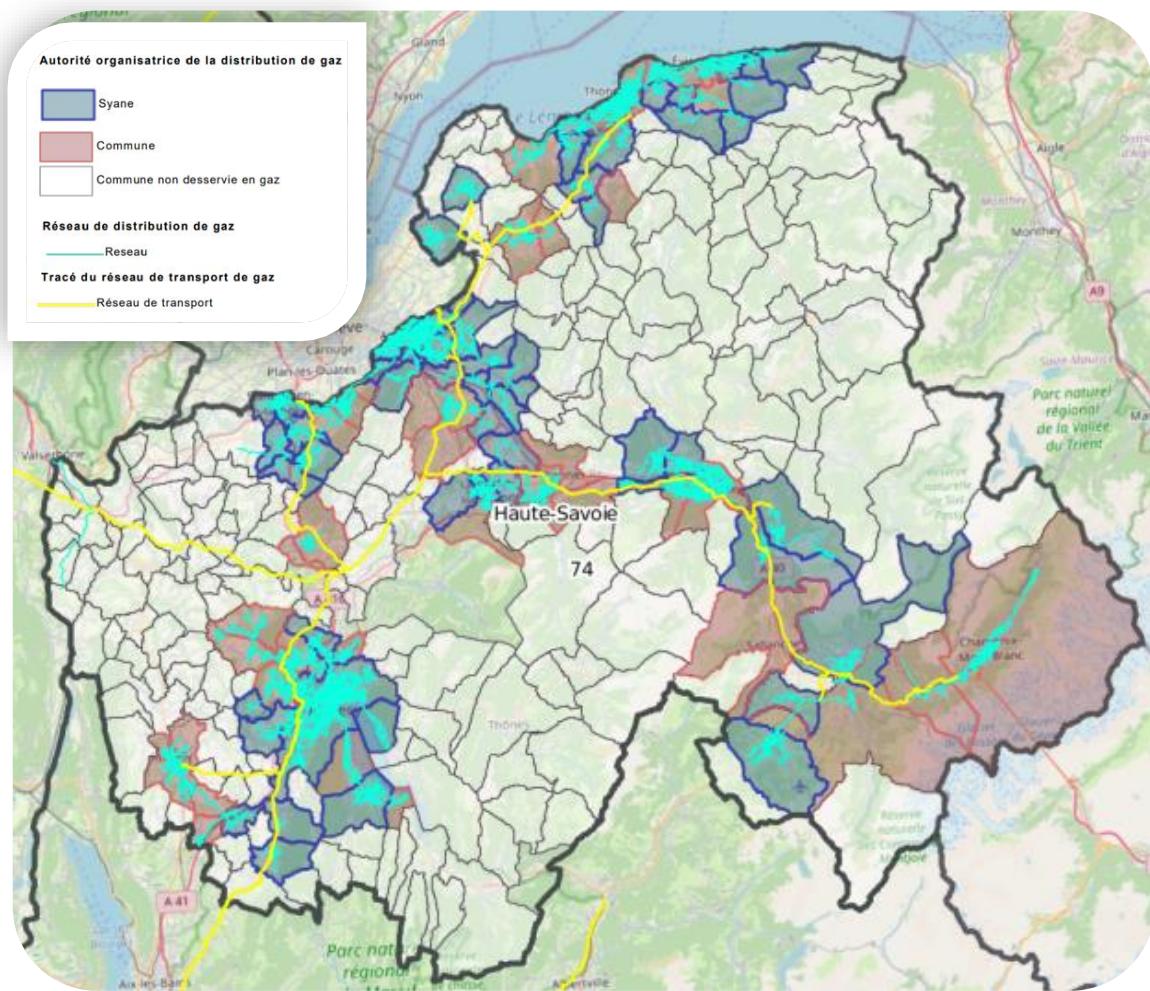


Figure 1 - L'organisation de la distribution publique de gaz naturel en Haute Savoie – source Syane

Une gouvernance des investissements renforcée et partagée des investissements : 50 M€ prévus sur la durée du contrat

Le contrat introduit une gouvernance partagée des investissements sur les réseaux. En tant que propriétaire des réseaux publics, le Syane participera pleinement aux grandes orientations d'investissement via :

- Un schéma directeur des investissements sur 30 ans,
- Des programmes pluriannuels quinquennaux,
- Et des programmes annuels.

Le schéma directeur prévoit 50 M€ d'investissements prévisionnels sur la durée du contrat, dont plus de 60 % portés par la dynamique de raccordement et de transition énergétique.

À noter : ces orientations s'appuient en partie sur une étude prospective sur la place du gaz en Haute-Savoie aux horizons 2035 et 2050, dont une restitution est annoncée au 1er trimestre 2026.

Une feuille de route « transition énergétique » quinquennale ambitieuse

Syane et GRDF ont également convenu d'un **plan d'action quinquennal** : près de 40 actions structurées autour de 5 thématiques :

1. Sobriété et maîtrise des consommations de gaz
2. Production et injection locale de gaz renouvelable et bas carbone
3. Planification énergétique territoriale dans une vision multi-énergie
4. Nouveaux usages du gaz et expérimentations
5. Développement durable et achats responsables (lien SPASER)

Aujourd’hui la Haute-Savoie compte 9 unités de méthanisation en injection, produisant l’équivalent de la consommation en gaz de 16 000 logements. Ces unités permettent de valoriser des effluents d’élevage, des boues de station d’épuration ou encore des biodéchets du territoire, et de produire une énergie renouvelable et locale pour le chauffage, la cuisson ou le transport de voyageurs et de marchandises. Le département a la capacité de multiplier par trois la production actuelle. Le renforcement des actions communes entre le Syane et GRDF pour développer cette filière permettra d’accélérer la dynamique déjà engagée.

Le Syane appelle les communes à se regrouper à l'échelle départementale

Entre importance de réduire les consommations, de sécuriser la production de biogaz, d’adapter le service à l’évolution des règles, des normes et du contexte géopolitique, le pilotage de la distribution de gaz fait face à une nouvelle complexité.

Le mouvement de regroupement des contrats permet d’agir avec GRDF à une échelle cohérente avec les enjeux à venir pour le service public de la distribution de gaz : réduction des consommations, évolution des usages, équilibre économique du réseau et décarbonation progressive des approvisionnements. Ces évolutions imposent à l’autorité organisatrice de la distribution de gaz des investissements importants à venir, **les conséquences organisationnelles et financières pour une commune gérant cette compétence seule seront majeures**.

Dans un contexte où le **statu quo n'est plus tenable**, le rôle de l'**Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz (AODG)** est déterminant pour **orienter la stratégie, rechercher des solutions** et, le cas échéant, **construire des modalités de financement partagées**. Fort de son expérience et des **économies d'échelle** déjà obtenues sur d’autres compétences comme la distribution d’électricité, le Syane se tient aux côtés des communes pour bâtir une gouvernance plus solide, plus lisible et mieux armée face aux transitions à venir.

À propos du Syane :

Le Syane, acteur opérationnel de l'énergie et du numérique, agit depuis plus de 10 ans en faveur de la transition énergétique, à travers ses actions sur les réseaux et de nombreux services associés. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions. Doté de 7 compétences statutaires, le Syane est autorité organisatrice des services publics de distribution de l'électricité et du gaz. Il intervient également sur l'éclairage public et urbain, les réseaux de chaleur et de froid, la production et la distribution d'énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, les bornes de recharge pour véhicules électriques, la mobilité propre et le déploiement de la fibre optique et de services numériques.

À propos de GRDF :

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable. GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Contacts presse :

Syane

Antoine Grange, Directeur de cabinet
a.grange@syane.fr / 06 73 54 27 44

GRDF

Stéphanie Wiese - Déléguée Communication
stephanie.wiese@grdf.fr / 06 72 90 09 02
